



PROJET MOBILITES 2025 / 2030
Commission territoriale Nord-ouest
29 mars 2016 à Plaisance-du-Touch

Relevé de décision

Elus des collectivités présents :

ALEGRE Raymond	Mairie de Mérenvielle- Maire
ALVINERIE Michel	Mairie de Colomiers – Conseiller métropolitain
ARDERIU François	Mairie de La Salvetat St Gilles- Maire
BARTHES Julien	Mairie de Plaisance-du-Touch- Conseiller municipal
BAYONNE Serge	Mairie de Beauzelle- Premier adjoint
BENSOUSSAN Bernard	Mairie de Tournefeuille- Adjoint au Maire délégué à l’urbanisme
BERGOUGNIOU Thierry	Mairie de La Salvetat St Gilles - Adjoint au Maire en charge des Sports, Transports en commun et alternatifs
BOIAGO Michel	Mairie de Mondonville – Adjoint au Maire en charge des transports, de la voirie et des réseaux
CASALIS Laurence	Mairie de Colomiers – Adjointe au Maire déléguée à la rénovation urbaine, à l’habitat et à l’environnement
COMAS Martin	Mairie de Plaisance-du-Touch- Conseiller municipal délégué auprès du maire aux Infrastructures, aux Cours d'eau et aux Marchés Publics
ESCOULA Louis	Mairie de Plaisance-du-Touch- Maire
FOUCHIER Dominique	Mairie de Tournefeuille- Maire
GUYOT Philippe	Mairie de Plaisance-du-Touch - Démocratie participative, Communication – Adjoint au Maire
LATTES Jean-Michel	Président du SMTC tisséo
LEPINEUX François	Mairie de Brax- Maire
MALHERBE Bernard	Mairie de Plaisance-du-Touch- Conseiller Municipal
MOINAT Philippe	Mairie de Tournefeuille- Conseiller délégué aux mobilités et transports urbains
PELLEGRINO Joseph	Mairie de Plaisance-du-Touch - Services Techniques, Travaux, Environnement, Développement durable
QUERE Gilbert	Mairie de Tournefeuille - Adjoint au Maire Délégué aux travaux et au patrimoine communal
TEJEDOR Jean-Paul	Mairie de Blagnac – Adjoint au maire délégué au quartier Grand Noble et aux Déplacements
VALETTE André	Mairie de Mondonville

Autres structures représentées :

AUBRON Sandrine	Club d'Entreprises de l'Ouest Toulousain – Chargée de mission
BARBIER Pascal	AUTATE et Conseiller municipal à Plaisance-du-Touch
BOSVIEUX Sébastien	Association Deux pieds Deux roues - Président
CROUAU Guillaume	Association Deux pieds Deux roues
DELPECH Benoit	UDAF 31
PERRIER Alexandra	Région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées – Direction Infrastructure et des Transports
ROUYER Gilles	SNCF Mobilités – Responsable Synergie Projets
SAINT PAUL Florence	Conseil Départemental de la Haute-Garonne – Directrice des Transports
BENAC Anne-Françoise	SNCF Réseau- Responsable Trafic et socio-économique
MICHAUT Alain	Direction Départementale de la Sécurité Publique de Haute-Garonne

Techniciens des collectivités présents :

BARRERE Denis	CA du Muretain - Directeur Transport/ Mobilités
CARNEAU Caroline	Mairie de Blagnac – Directrice générale adjointe aux Travaux
HIAOUI Fatiha	Mairie de Toulouse Démocratie locale
SERE Gilles	Mairie de Colomiers - Directeur des Services Techniques et du Cadre de Vie
VIDALIE Jérôme	Mairie de Colomiers – Chargé de l'aménagement durable

AYFFRE Nelly	SMTC
BONNIFET Marie	AUA/T
JAYR Elsa	SMTC
LIEUTAUD Laurent	Tisséo – Epic – Directeur commercial
DOUCET Christophe	SMTC responsable Urbanisme et Mobilités
GAVALAND Antoine	SMTC
TOUPIN Frédéric	AUA/T
VIDAL Sylvain	SMTC
VINCENT Valérie	SMTC

DELOBEL Thierry	Transitec
LEFEVRE Sara	Algoé Consultants

Excusés :

QUESTE-BALLESTER Pauline	CARSAT Midi Pyrénées - Chargée de mission RSE/ RSO
BESSETTES Jacqueline	Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne – Chargée d'études foncier et périurbain
BESNIER Louis	Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute Garonne - Président
CHEMLA David	ASF – Chef de district de Toulouse

ESCANO Sébastien	ASF – Directeur Technique Aquitaine Midi-Pyrénées
VIE Jocelyn	DDT 31 – Responsable du Service Prospective et Stratégie
BORREL Vincent	AJH - Directeur
INTRAND Michel	Mairie d'Escalquens – Adjoint au Maire
TRAVAIL-MICHELET Karine	Mairie de Colomiers – Maire
BERJEAUD Bernard	Mairie de Labarthe-sur-Lèze – Conseiller délégué transports et Agenda 21
CADAS Yves	Mairie de Labarthe-sur-Lèze - Maire
BRUSTEL Hervé	Conservatoire des Espaces Naturels de Midi-Pyrénées
KEMPF Lidwine	UD 31 CFE CGC
ROSEN Jacques	Toulouse Métropole – Directeur délégué à l'aménagement
LANOS Eric	Carrefour Market – Club Entreprises de l'Ouest Toulousain - DRH

La commission territoriale s'est déroulée de la façon suivante :

1. Cadre de travail de la commission
2. Rappel des enjeux et objectifs du projet Mobilités 2025 / 2030
3. Diagnostic fonctionnel du territoire Nord-est
4. Atelier territorial autour des leviers
5. Conclusion : synthèse des travaux en atelier et prochaines étapes

Le présent compte-rendu n'a pas pour objet de résumer l'ensemble des diapositives projetées en réunion, le support complet étant disponible sur le site smtc-tisseo.fr. Le présent compte-rendu vise en revanche à retranscrire les échanges en séance.

Avertissement : seuls sont téléchargeables les supports de présentation des commissions. Les cartographies A0 étant des documents de travail et d'étape ayant permis les échanges lors des ateliers, elles ne sont pas téléchargeables.

1. Introduction et présentation du déroulement de la Commission territoriale

1.1: Introduction

M. ESCOULA, maire de Plaisance-du-Touch et M. LATTES, président du SMTC, introduisent la réunion et remercient l'ensemble des participants pour leur présence. M. LATTES rappelle que le SMTC était venu présenter il y a quelques mois le projet Linéo 3.

M. LATTES rappelle la démarche de concertation initiée dès le début du projet. Une concertation du grand public a eu lieu en septembre- octobre 2015. Dans un deuxième temps, une concertation plus technique à destination des institutions a été mise en place à travers les commissions thématiques en novembre et décembre 2015.

Les commissions territoriales constituent la troisième initiative de concertation et de co-construction de la démarche. La commission territoriale Sud-ouest est l'une des 4 commissions créées par le SMTC afin d'engager une dynamique partenariale, ancrée sur le territoire, autour du Projet Mobilités 2025 / 2030. Trois autres commissions territoriales sont prévues par bassin : Sud-ouest, Nord-est, Sud-est. Ces commissions territoriales sont ouvertes aux Personnes Publiques Associées.

Les commissions territoriales constitueront dorénavant l'une des instances partenariales du Projet Mobilités 2025 / 2030. Elles ont vocation à se réunir régulièrement afin de suivre la mise en œuvre du document de planification. La prochaine étape des commissions territoriales aura lieu en juin.

1.2 : Déroulement de la séance

La séance sera articulée autour de deux temps :

- Un premier temps de présentation académique de la mobilité sur le territoire.
- Un deuxième temps, organisé autour de quatre ateliers cartographiques, permettra aux participants de participer de manière active à la co-construction du Projet Mobilités 2025 / 2030 en partageant leur avis et suggestions autour des grands leviers d'actions identifiés.

Des temps d'échanges sont réalisés à chaque fin de séquence.

2. Echanges sur les enjeux et objectifs du projet Mobilités 2025 / 2030

La VILLE DE TOURNEFEUILLE souhaite aborder la cohérence entre Transports et Urbanisme, élément-clé du secteur Nord-ouest. Elle juge que les transports en commun sont en retard voire inexistant dans certaines communes. L'adjoint à l'urbanisme ajoute que la loi SRU oblige les communes à construire des logements. Du fait de ces contraintes temporelles, les projets de logements ne sont pas toujours en accord avec l'offre de transports en commun. Enfin, M. Bensoussan réagit à la présentation de Transitec mentionnant la densification autour des gares. Encore faut-il disposer d'une gare sur le territoire communal !
Le SMTC prend note de ces remarques.

LA VILLE DE BLAGNAC complète le propos précédent en indiquant que les transports en commun doivent être en avance sur les projets urbains. En effet, l'offre de transports favorise la commercialisation du projet.

Par ailleurs, la VILLE DE BLAGNAC juge que l'offre de transports en commun desservant Blagnac n'est pas assez performante (temps de parcours peu attractifs, confort à améliorer).

Le SMTC prend note de ces remarques.

La VILLE DE PLAISANCE souhaiterait l'anticipation des projets de lignes de transports en commun et la construction d'une vision globale afin de mieux mettre en cohérence les projets de mobilité et les projets d'urbanisme.

Le SMTC répond que c'est l'objet du Projet Mobilités 2025 / 2030 qui prévoit des zones de cohérence entre Urbanisme et Transports autour des axes forts de transports en commun.

La VILLE DE PLAISANCE ajoute que le Projet Mobilités 2025 / 2030 devra également traiter des parkings notamment liés au développement des lotissements.

Le SMTC répond qu'il lance un plan parking. 2000 places de stationnement supplémentaire sont prévues : extension P+R Borderouge, Ramonville et Basso-Combo ; petit parking sur les itinéraires des Linéo.

3. Echanges suite à la présentation du diagnostic fonctionnel du territoire

La VILLE DE BLAGNAC constate que le nombre de stationnements aménagés dans le cadre des nouvelles constructions à proximité des transports en commun a tendance à diminuer. Or, le taux de motorisation ne diminuera pas instantanément. Il existe donc un réel problème de stationnement résidentiel dans ces quartiers.

Le SMTC répond qu'il a conscience de ce problème. Le même constat est fait à Borderouge actuellement.

L'AUTATE partage le constat suivant : depuis les 2 révisions de PDU précédentes, les mêmes états des lieux sont faits : la part modale des modes actifs stagne et des tentatives pour canaliser l'engorgement des réseaux sont initiées. Cependant, le report modal ne pourra se faire sans la création d'une vraie offre de transports en commun attractive. L'AUTATE propose de travailler à une meilleure connexion entre les pôles d'emplois et les pôles d'habitation.

Concernant le constat de rupture créé par le boulevard Eisenhower évoqué dans la présentation du SMTC, l'AUTATE ne le partage pas. En effet, ce boulevard ne constitue pas une rupture lorsqu'on se déplace à vélo en heure de pointe car les voitures sont à l'arrêt.

En revanche la route nationale RN124 et la rocade constituent de vrais freins aux cyclistes.

Pour le SMTC, la réponse à ces constats se situe dans la structuration d'un réseau de transports en commun lisible, performant et attractif, via notamment l'aménagement des lignes de bus Linéo. Ainsi, l'objectif de la première ligne Linéo a été dépassé (la fréquentation atteint les 22 000 voyageurs par jour; l'objectif initial était de 16 000 voyageurs par jour).

L'ASSOCIATION DEUX PIEDS DEUX ROUES évoque trois actions majeures qu'elle souhaiterait voir intégrées au Projet Mobilités 2025 / 2030 :

- La généralisation de la vitesse à 30 km/h sur l'aire du PDU afin de sécuriser les déplacements pour les piétons et les deux roues.
- La mise en place d'un Réseau Express Vélo (10 lignes) afin d'assurer la continuité entre les communes, d'aménager des zones qualitatives pour les cyclistes et de les rendre plus visibles. L'investissement pourrait s'élever à 20 millions d'euros par ligne. Ce réseau REV favoriserait le report modal en zones périphériques (actuellement à dominante routière)
- L'élaboration d'un Schéma Directeur Piéton sur l'aire du PDU afin d'améliorer les aménagements piétons dans les communes périphériques (les centres bourgs ressemblent davantage à des intersections routières à l'heure actuelle).

4. Atelier territorial autour des leviers

Il a ensuite été proposé aux participants de réfléchir par petits groupes, pendant environ une heure, autour des trois leviers :

- Le report modal (scindé en un groupe sur le report modal TC et intermodalité et un groupe sur le report modal modes actifs et qualité des espaces publics).
- La cohérence urbanisme transport.
- L'optimisation des réseaux.

Les participants devaient, pour le levier choisi, enrichir les cartes du Projet Mobilités, spatialiser et temporaliser les projets et débattre des principes de la déclinaison territoriale de la stratégie mobilité.

LES PRINCIPAUX ECHANGES ET DEBATS EN ATELIER (POINTS DE CONVERGENCE ET DE DIVERGENCE)

- **Saturation des axes routiers** : I.G.G (Itinéraire à Grand Gabarit) et D1 vers Aéroconstellation --> quid de la desserte ?
- **Desserte ferroviaire au ¼ d'heure** à 20h30 → quid de la planification par l'AOT compétente ?
Divergence de point de vue entre accès rapide et finesse de la desserte
1^{ère} réponse :
 - Amélioration de la capacité (investissement conséquent Région via le CPER) pour l'achat de nouveaux matériels
 - Réalisation d'études : doublement + électrification
- **Interrogation « ville intense »** et transports en commun

LES PROJETS ET IDEES ABORDES

- Fiabilité / régularité des temps de parcours sur les Linéo
- Diversification / organisation des accès à l'offre ferroviaire (piéton, vélo, véhicule particulier) → rabattement sur les gares en amont du PTU pour résorber les saturations
- Qualité de l'information pour mieux se déplacer → Smart City
- Complémentarité réseau Arc-en-ciel → valoriser l'existant
- Intermodalité train / vélo à développer / conforter
 - stationnement à sécuriser (ex. les aménagements réalisés à Matabiau sont plus qualitatifs que ceux de Basso -Combo),
 - maintien de la capacité d'emport
- Maillage des territoires à valoriser sur 2025 - 2030 en intégrant la qualité de correspondance
- Cadencement

LES AJOUTS EFFECTUES SUR LES CARTES POUR CHAQUE HORIZON (2015, 2020, 2025, 2030)

- TAE : itinéraire via Blagnac / Aéroport → rabattements favorisés ≠ Rond-point Maga (phasage ?)
- Arènes, Saint-Agne → aménagement de locaux vélos sécurisés ? (comme ceux de la gare Matabiau).
Première piste : intégrée dans le Plan réseau de la Région
- Desserte des Hauts de Tournefeuille vers Colomiers ?
- Tarification type « ligne C » favorable → attractivité pour le report modal

Remarque générale : les cartes 2015 et 2020 ne présentent que le réseau cycle de Toulouse Métropole.

Les projets sont essentiellement dans la partie centrale de l'agglomération alors qu'il y a pourtant des enjeux dans les communes périphériques.

LES PRINCIPAUX ECHANGES ET DEBATS EN ATELIER (POINTS DE CONVERGENCE ET DE DIVERGENCE)

- Discontinuité/ qualité variable des itinéraires cyclables
- Connexion vers les zones d'activité (Métro Basso-Combo / Tournefeuille)
- Conception de l'espace public pour le piéton : pas à la même échelle que pour le vélo (vélo = axe et piéton à décliner dans les permis d'urbanisme)
- Faire basculer les centres urbains en zone 30, tout en conservant des axes structurants à 50
- Intérêt du REV (Réseau Express Vélo) : continuité / qualité / desserte
- Utilisation des voies de tram par les vélos : une étude du CEREMA confirme la non dangerosité de cette pratique

LES PROJETS ET IDEES ABORDES

- Développer les PVS (Parking Vélos Sécurisé) sur le modèle de celui de Ramonville
- Développement du Pôle d'Echange Multimodal de Colomiers : installation d'un Parking Vélos Sécurisé.
Question qui se pose : qui doit le faire ? → problème du foncier
- Partager la charte des aménagements cyclables de Toulouse Métropole avec les petites communes qui n'y ont pas accès
- Utiliser les coupures urbaines (cours d'eau, voies ferrées) pour développer la grande vitesse vélo dans les territoires peu denses

LES AJOUTS EFFECTUES SUR LES CARTES POUR CHAQUE HORIZON (2015, 2020, 2025, 2030)

- 2015 : - problème de recensement des réseaux existants sur certaines communes (notamment Plaisance-du-Touch)
- 2020 : Parking Vélo Sécurisé à Colomiers en parallèle de la connexion du REV (Réseau Express Vélo) à effectuer vers le centre-ville depuis le secteur Lardenne / Tournefeuille.
- 2025 :
 - Remarque sur le réseau OPTIMO qui ne figure pas dans la continuité du développement du REV
 - Développement du jalonnement piétons / cycles vu comme un fort enjeu pour le report modal aussi bien dans les secteurs périphériques que plus urbains

LES PRINCIPAUX ECHANGES ET DEBATS EN ATELIER (POINTS DE CONVERGENCE ET DE DIVERGENCE)

- Capacité de stationnement dans les zones urbaines → lien logement / parking
- OK sur les pactes urbains (pas de divergence)
- Intermodalité / rupture de charge

Stopper les voitures en amont du PTU

LES PROJETS ET IDEES ABORDES

- Voie ferrée Colomiers- Plaisance-du-Touch- Portet- Francazal
- Transversalité entre les lignes Linéo 2 et 3 via les lignes 63- 21
- Quelle transversalité entre Colomiers et Blagnac via Cornebarrieu ?
- Quelle liaison entre Tournefeuille et Toulouse ?

Quid des deux roues motorisés ?

LES AJOUTS EFFECTUES SUR LES CARTES POUR CHAQUE HORIZON (2015, 2020, 2025, 2030)

Aucun ajout n'a été effectué sur les cartes.

LES PRINCIPAUX ECHANGES ET DEBATS EN ATELIER (POINTS DE CONVERGENCE ET DE DIVERGENCE)

- Intensifier les partenariats avec les entreprises (PDE) pour promouvoir le covoiturage. Le développement de pratiques alternatives représente une opportunité pour :
 - les employés
 - la collectivité : récupération de foncier et lutte contre le stationnement sauvage
- Mettre en réseau les entreprises pour faciliter la mise en relation des salariés
- Pratique promise à un essor grâce au développement des nouvelles technologies (covoiturage dynamique)
- Créer une offre de stationnement au sein des P+R pour faciliter le covoiturage interurbain (BlaBlaCar)
- Conviction partagée : essor du covoiturage permis par l'émergence de nouvelles technologies. Notamment pour les liaisons entre le périurbain et le cœur d'agglomération.

LES PROJETS ET IDEES ABORDES

- Subvention à l'achat de Vélo à Assistance Electrique identifiée comme levier de report modal. Le public ciblé serait les actifs et les seniors.
- Saisir l'opportunité de réduction de la vitesse maximale → Usage de la Bande d'Arrêt d'Urgence pour la circulation bus (exemple : rocade Arc-en-ciel – Toulouse)
- Alerte : réglementation stationnement → générateur de stationnement sauvage

LES AJOUTS EFFECTUES SUR LES CARTES POUR CHAQUE HORIZON (2015, 2020, 2025, 2030)

- Liaison Transports en commun : Ouest Colomiers – Tournefeuille- Cugnaux – Francazal
- Idée : Réserve de foncier le long des axes routiers dans le périurbain en perspective de création des pistes cyclables.

5. Prochaines étapes - suites de la démarche

Le SMTC invite l'ensemble des participants à faire parvenir leur contribution au Projet Mobilités 2025 / 2030 via le site internet smtc-tisseo.fr.

Le SMTC conclut la Commission en présentant les prochaines étapes :

- La commission territoriale Nord-est : jeudi 31 mars 2016 de 17h à 20h
- La commission territoriale Sud-est : mercredi 6 avril 2016 de 19h à 22h
- La communication et les enquêtes auprès du grand public en mai-juin 2016
- La commission partenariale technique et la commission partenariale de suivi en juin 2016
- L'organisation de nouvelles commissions territoriales en juin 2016

Parallèlement, le travail technique de modélisation, d'évaluation environnementale et de consolidation des pistes d'actions pour le Projet Mobilités 2025 / 2030 se poursuit.

Il est prévu que le Projet Mobilités 2025 / 2030 soit arrêté en octobre 2016. Avant cela, les partenaires seront de nouveau consultés, de façon globale, ou par territoire, en septembre 2016.